



## LE CONQUET

### Plaisance. Des mouillages de plus en plus chers

Samedi, dès 17 h, les plaisanciers ont tenu leur assemblée générale d'été, salle Kermarrec. Au programme, présenté par le président, Alain Brenterc'h, et le secrétaire, Jean-Michel Kerebel, la création d'une commission de réflexion autour du projet d'aménagement du côté Nord, cale des Pigouillers.

Les préoccupations des adhérents de l'Association des plaisanciers du port du Conquet (APPC) concernent trois décisions du conseil portuaire.

#### Contraintes techniques et maritimes

S'ils approuvent évidemment l'accès des personnes handicapées à l'embarquement pour les îles, ils se posent la question du coût important de 15 M€ financé à 100 % par le conseil général (5 M€ pour chacun des ports du Conquet, de Molène et d'Ouessant). Concernant la cale de carénage, un article du bulletin n° 38 de la **FNPPSF** précise l'incohérence de la création des cales.



*Les plaisanciers veulent montrer plus de poids.*

Les utilisateurs de produits écologiques doivent payer des grutages ou des sorties de l'eau qui ne s'imposent pas, en même temps que des produits toxiques, issus des antifoulings souvent « dopés » avec des désherbants, qui partent dans les eaux usées.

En effet, les systèmes de décantation n'arrêtent pas les biocides organiques, malgré la présence de filtres au charbon et à zéolithes.

Enfin, l'élargissement du quai de la glacière a vu son coût passer de 1,5 à 4,6 M€, avec

une subvention « espérée » de 75 % et une augmentation des places de 25 %. L'enrochement du port côté Kermorvan réglerait le problème à moindre coût, mais se voit opposer la modification de la biodiversité marine.